

Prévalence des troubles mentaux dans Lanaudière de 2016-2017 à 2020-2021

Marjolaine Lamoureux Théorêt
Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique
Octobre 2022

Les troubles mentaux sont caractérisés par des altérations qui affectent la pensée, l'humeur, ou le comportement d'une personne, ce qui perturbe son fonctionnement et entraîne un état de détresse et de dysfonctionnement marqué (Gouvernement du Québec, 2022; Gouvernement du Canada, 2022). En 2020-2021, une personne sur dix au Québec vit avec un trouble mental (SRE, 2022). Les troubles anxieux et les troubles dépressifs sont les plus courants (Organisation mondiale de la santé, 2022a).

Les troubles mentaux peuvent affecter n'importe qui, peu importe l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, le statut social, l'origine ethnique et la nationalité (Gouvernement du Québec, 2022; Organisation mondiale de la santé, 2022a). Encore aujourd'hui, les causes exactes sont méconnues, toutefois, ils résulteraient d'une combinaison de plusieurs facteurs de risque dont :

- l'hérédité;
- des facteurs biologiques qui modifient l'équilibre du cerveau (ex. : état de stress prolongé);
- des caractéristiques liées au tempérament de la personne (ex. : niveau d'estime de soi);
- des maladies ou des problèmes de santé physique (ex. : cancer, maladies cardiovasculaires);
- la présence de facteurs de stress dans la vie de l'individu (ex. : décès d'un être cher, enfance marquée par des abus, situation d'itinérance, isolement, perte d'emploi);
- la dépendance à l'alcool, aux drogues ou aux jeux du hasard. (Gouvernement du Québec, 2022)

La manifestation des symptômes peut être épisodique, « *mais la vulnérabilité à des épisodes demeure tout au long de la vie* » (INSPQ, 2020). « *La détection précoce [des troubles mentaux] et l'intervention appropriée peuvent réduire les conséquences de la maladie* ». (Gouvernement du Canada, 2022)

Le dernier document abordant la prévalence¹ des troubles mentaux produit par le service de Surveillance, recherche et évaluation de la Direction de santé publique de Lanaudière remontent à 2016². Les données allant de 2000-2001 à 2013-2014 y étaient présentées. Dans cette nouvelle publication, la prévalence des troubles mentaux dans Lanaudière et ses territoires est analysée pour les cinq dernières années financières (1^{er} avril au 31 mars) disponibles, soit celles de 2016-2017 à 2020-2021. Les données sont également disponibles et analysées pour les troubles anxio-dépressifs, les troubles schizophréniques et les troubles de la personnalité du groupe B.



¹ La prévalence est la proportion de la population affectée par une maladie à un instant précis ou à une période spécifique.

² GUILLEMETTE, André. *Surveillance des troubles mentaux dans Lanaudière. Prévalence et utilisation des services de santé mentale en 2013-2014*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mai 2016, 32 p.

Considérations méthodologiques

La surveillance des troubles mentaux cible la population âgée d'un an et plus assurée par le Régime de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) (INSPQ, 2020).

Afin d'identifier les personnes qui vivent avec des troubles mentaux, trois fichiers issus du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ) sont utilisés, soit le fichier Système Maintenance et exploitation des données pour l'étude de la clientèle hospitalière (MED-ÉCHO), le fichier des services médicaux rémunérés à l'acte et le fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA).

Une personne est considérée comme étant atteinte d'un trouble mental si, au cours d'une année financière donnée, elle a :

- un diagnostic principal de trouble mental inscrit au fichier MED-ÉCHO;
- ou
- un diagnostic de trouble mental au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte. (INSPQ, 2020)

Ce sont plus de 90 diagnostics et sous-diagnostics de troubles mentaux qui sont inclus dans la Classification internationale des maladies³ : le syndrome post-commotionnel, la schizophrénie, les épisodes dépressifs, la cyclothymie, l'anxiété généralisée, l'anorexie mentale, les troubles spécifiques à la lecture (ex. : dyslexie de développement), l'angoisse de séparation chez les enfants ou encore, le tic moteur ou verbal chronique sont quelques exemples.

Certaines limites

« La définition de cas des troubles mentaux identifie seulement les personnes dont l'état a été diagnostiqué par un médecin » dans le système public, ce qui exclut les personnes traitées en cabinet privé ou par d'autres professionnels (ex. : psychologue) (INSPQ, 2020).

En raison de la pandémie de coronavirus (COVID-19), et plus précisément dû au délestage du personnel soignant et des mesures sanitaires mises en place au cours des deux dernières années, les indicateurs issus du SISMACQ pour l'année financière 2020-2021 peuvent présenter certaines limites et doivent, par conséquent, être interprétés avec prudence (INSPQ, 2020).

Néanmoins, même si cet indicateur comprend quelques limites administratives qui peuvent sous-estimer la prévalence des troubles mentaux, les données disponibles ont tout de même l'utilité d'identifier les tendances temporelles et l'existence de différences régionales (INSPQ, 2020).

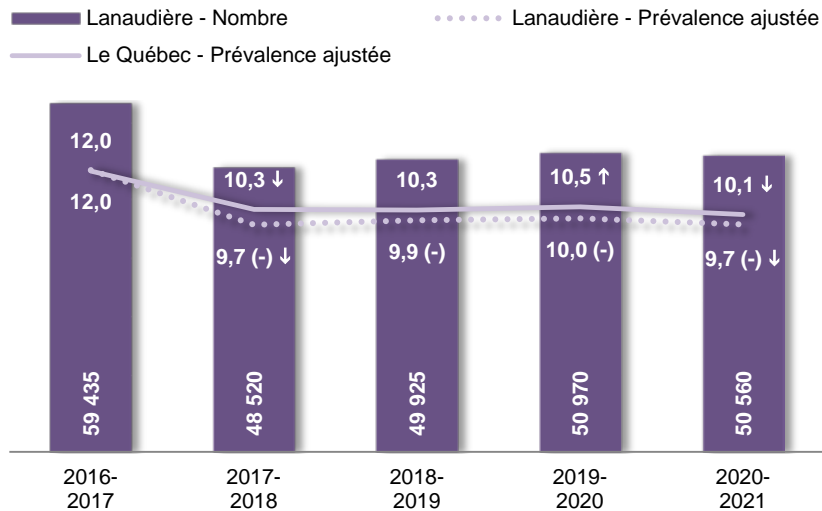


³ Les codes de la Classification internationale des maladies (CIM-10) se référant aux diagnostics de troubles mentaux sont: F00-F99.

Prévalence des troubles mentaux 2016-2017 à 2020-2021

En 2020-2021, environ 50 600 Lanaudois.es vivent avec des troubles mentaux, ce qui représente près de 10 % de la population de la région. Au cours des cinq dernières années, la prévalence des troubles mentaux a diminué dans Lanaudière et dans l'ensemble du Québec. Alors que la prévalence dans la région était de 12 % en 2016-2017, elle atteint 9,7 % en 2020-2021. Depuis 2017-2018, la prévalence des troubles mentaux dans Lanaudière est inférieure à celle du reste de la province.

Prévalence des troubles mentaux pour la population d'un an et plus, Lanaudière et le Québec, 2016-2017 à 2020-2021 (Nombre et prévalence ajustée pour 100 personnes)

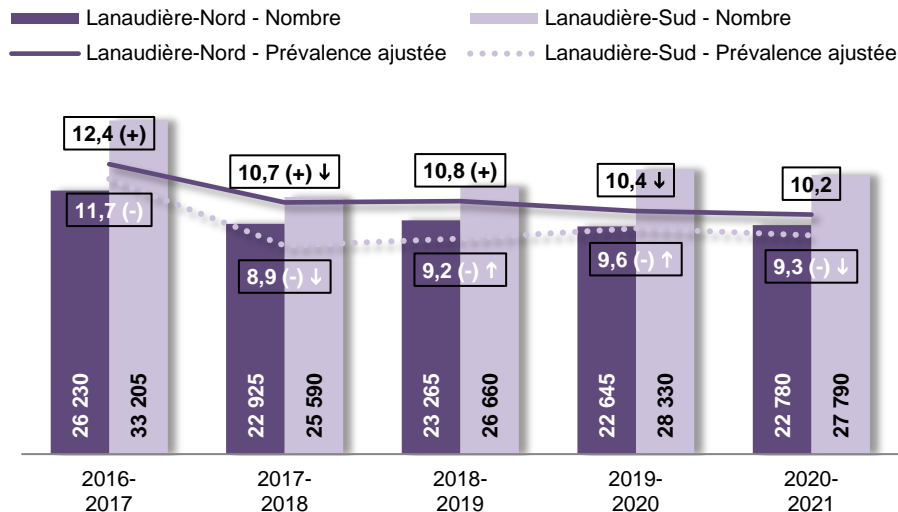


(+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année précédente, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 à 2020-2021.
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

Les troubles mentaux touchent en moyenne chaque année, près de 11 % de la population de Lanaudière-Nord et 10 % de la population de Lanaudière-Sud, ce qui représente respectivement environ 22 780 et 27 790 personnes en 2020-2021.

Depuis la baisse enregistrée en 2017-2018, la prévalence au nord de la région continue de diminuer, alors que celle au sud tend de nouveau à augmenter. Toutefois, malgré ces différentes fluctuations, la prévalence de Lanaudière-Sud est toujours demeurée inférieure à celle de Lanaudière-Nord, ainsi qu'à celle du reste du Québec. La prévalence au nord de la région a, quant à elle, été supérieure à celle du reste de la province de 2016-2017 à 2018-2019.

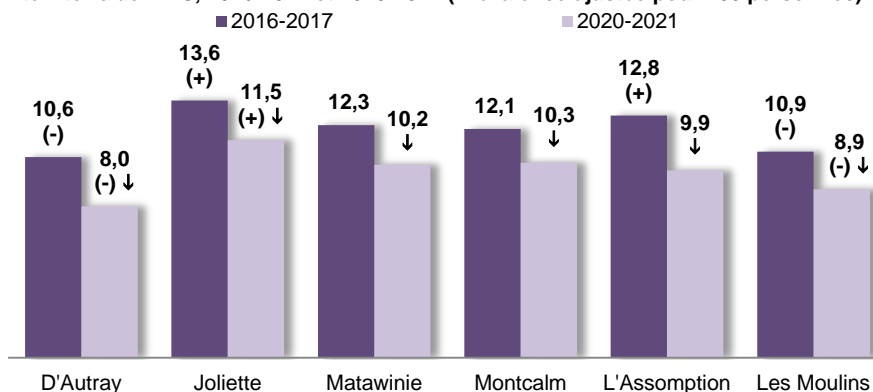
Prévalence des troubles mentaux pour la population d'un an et plus, Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, 2016-2017 à 2020-2021 (Nombre et prévalence ajustée pour 100 personnes)



□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour une même année, au seuil de 1 %.
 (+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année précédente, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 à 2020-2021.
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

Depuis 2016-2017, la prévalence des troubles mentaux a diminué dans toutes les MRC. En 2020-2021, la situation dans les MRC de Matawinie, de Montcalm et de L'Assomption ne diffère pas de celle du reste du Québec. Les MRC des Moulins et de D'Autray enregistrent, quant à elles, une prévalence inférieure. Avec près de 12 %, la MRC de Joliette est la seule à avoir une prévalence des troubles mentaux supérieure à celle du reste de la province. C'est également la prévalence la plus élevée de la région.

Prévalence des troubles mentaux pour la population d'un an et plus selon le territoire de MRC, 2016-2017 et 2020-2021 (Prévalence ajustée pour 100 personnes)



(+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année 2016-2017, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 et 2020-2021.
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

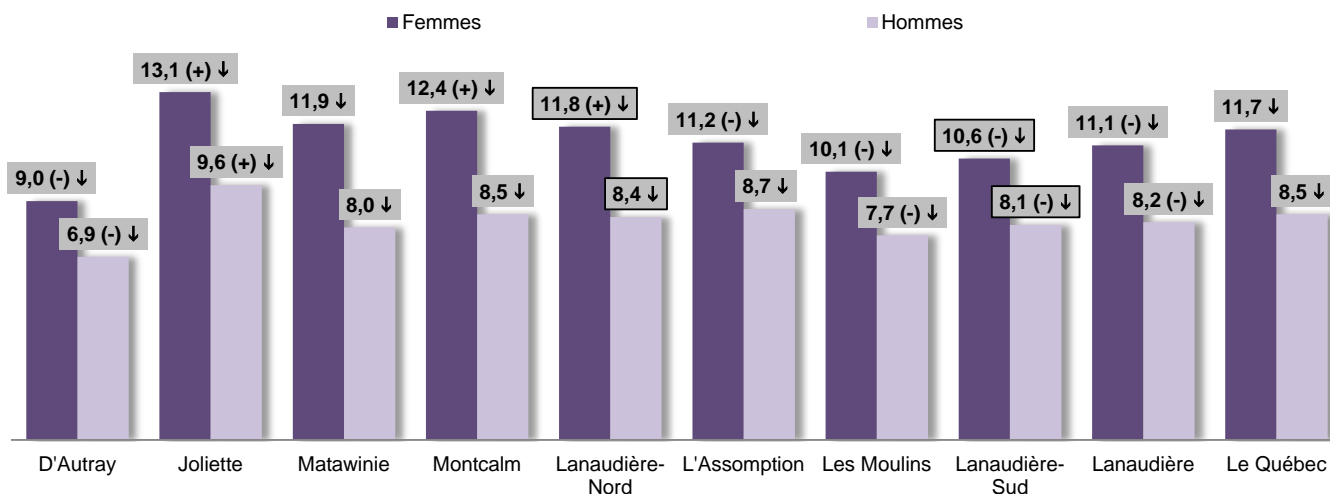
Prévalence plus élevée chez les femmes

Depuis 2016-2017, la prévalence des troubles mentaux a diminué autant chez les femmes que chez les hommes, et ce, dans l'ensemble de la région. En 2020-2021, environ 29 065 des 50 560 Lanaudois.es (57 %) vivant avec des troubles mentaux sont des femmes. Que ce soit dans Lanaudière, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, ou encore dans les six MRC, la prévalence des troubles mentaux, tous âges confondus, est plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

Différences entre les territoires

Lanaudière, Lanaudière-Sud, de même que les MRC des Moulins et de D'Autray sont les seuls territoires de la région pour lesquels la prévalence des troubles mentaux est inférieure à celle du reste du Québec chez les femmes et chez les hommes. La MRC de L'Assomption a uniquement une prévalence plus faible chez les femmes. À l'inverse, dans Lanaudière-Nord, ainsi que dans les MRC de Joliette et de Montcalm, la prévalence des troubles mentaux chez les femmes est supérieure à celle du reste de la province. Ce constat est aussi observé chez les hommes résidant dans la MRC de Joliette. Des disparités entre le nord et le sud de la région sont également notées. Les Lanaudoises et les Lanaudois habitant dans Lanaudière-Nord ont une prévalence des troubles mentaux plus élevée que celles et ceux résidant dans Lanaudière-Sud.

Prévalence des troubles mentaux pour la population d'un an et plus selon le sexe, territoires de MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2020-2021 (Prévalence brute pour 100 personnes)



■ Femmes ■ Hommes

□ Différence significative entre les sexes, pour un même territoire, au seuil de 1 %.
 □ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même sexe, au seuil de 1 %
 (+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année 2016-2017, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 et 2020-2021.
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

Au cours des cinq dernières années, la prévalence des troubles mentaux a diminué dans tous les groupes d'âge (1-17 ans, 18-64 ans et 65 ans et plus) du territoire de Lanaudière. Chez les jeunes, la prévalence des troubles mentaux est supérieure dans Lanaudière-Sud. Le constat inverse est observé chez les 18-64 ans et les 65 ans et plus où la prévalence est plus élevée dans Lanaudière-Nord.

Particularités chez les jeunes

En 2020-2021, ce sont environ 11 375 Lanaudois.es âgé.e.s entre 1 et 17 ans qui vivent avec des troubles mentaux. Ce qui représente 11 % des jeunes de la région, soit une proportion plus élevée que le reste du Québec. C'est d'ailleurs le seul groupe d'âge de l'ensemble de Lanaudière à avoir une prévalence des troubles mentaux supérieure à celle du reste de la province. Ce constat est aussi observé dans Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, ainsi que dans les MRC de Montcalm, de L'Assomption et des Moulins. Pour sa part, la MRC de D'Autray est la seule MRC pour laquelle la prévalence des troubles mentaux chez les jeunes est inférieure à celle du reste du Québec.

Prévalence des troubles mentaux pour la population d'un an et plus selon le groupe d'âge, territoires de MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2020-2021 (Nombre et prévalence brute pour 100 personnes)

	1-17 ans		18-64 ans		65 ans et plus	
	N	Prévalence brute	N	Prévalence brute	N	Prévalence brute
D'Autray	620	8,3 - ↓	2 115	8,0 - ↓	755	7,6 - ↓
Joliette	1 240	10,3 ↓	4 780	11,9 + ↓	1 985	11,0 ↓
Matawinie	765	9,6 ↓	3 290	10,5 ↓	1 230	8,6 - ↓
Montcalm	1 485	12,4 + ↓	3 785	10,3 ↓	730	8,0 - ↓
Lanaudière-Nord	4 105	10,4 + ↓	13 970	10,3 ↓	4 700	9,1 - ↓
L'Assomption	3 410	13,2 + ↓	7 135	9,3 - ↓	2 195	8,8 - ↓
Les Moulins	3 860	10,4 + ↓	9 180	8,8 - ↓	2 010	7,6 - ↓
Lanaudière-Sud	7 270	11,5 + ↓	16 310	9,0 - ↓	4 210	8,2 - ↓
Lanaudière	11 375	11,1 + ↓	30 275	9,6 - ↓	8 910	8,6 - ↓
Le Québec	149 465	9,8 ↓	521 935	10,2 ↓	180 970	10,4 ↓

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.

□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud pour un même groupe d'âge, au seuil de 1 %.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année 2016-2017, au seuil de 1 %.

Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 et 2020-2021.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

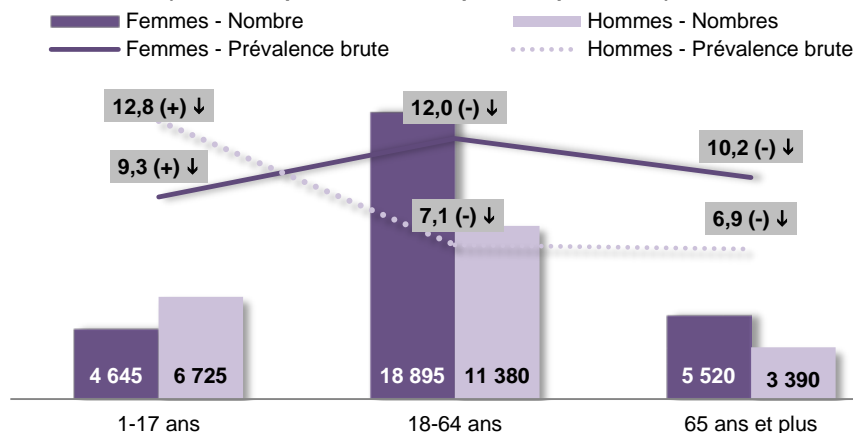
Prévalence chez les 18-64 ans dans la MRC de Joliette

La MRC de Joliette a une prévalence plus élevée que le reste du Québec chez les 18-64 ans, ce qui n'est pas observé dans les autres territoires.

Disparités entre les sexes selon l'âge

La courbe selon l'âge et le sexe ne suit pas la même tendance chez les femmes et chez les hommes. Alors que la prévalence des troubles mentaux chez les Lanaudoises est la plus élevée chez les 18-64 ans, celle chez les Lanaudois est à son maximum chez les 1-17 ans. Par ailleurs, la prévalence des garçons âgés entre 1 et 17 ans est supérieure à celle des filles du même âge, tandis que le constat inverse est observé dès l'âge de 18 ans.

Prévalence des troubles mentaux pour la population d'un an et plus selon le sexe et le groupe d'âge, Lanaudière, 2020-2021 (Nombre et prévalence brute pour 100 personnes)



■ Différence significative entre les sexes, pour un même groupe d'âge, au seuil de 1 %.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année 2016-2017, au seuil de 1 %.

Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 et 2020-2021.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

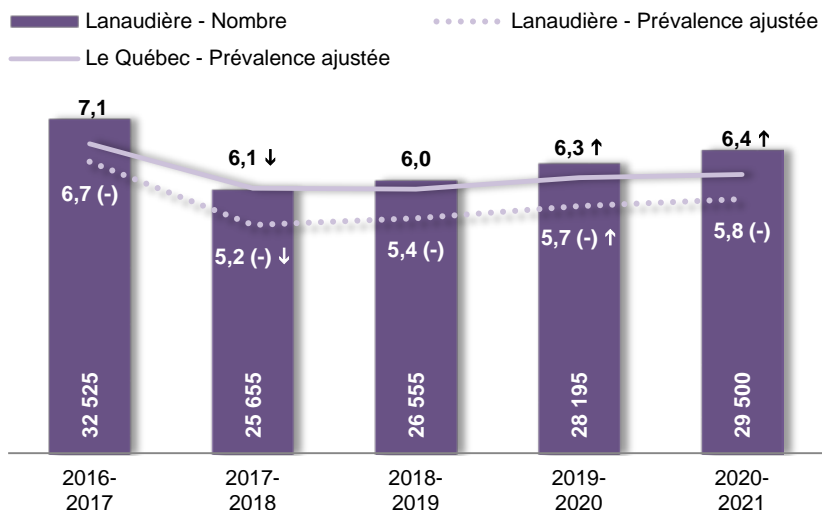
Prévalence des troubles anxio-dépressifs

Les troubles anxio-dépressifs⁴ regroupent, en autres, les troubles de l'humeur (ex. : les dépressions majeures, les troubles affectifs bipolaires), l'anxiété généralisée, les troubles liés à des facteurs de stress post-traumatiques, les troubles obsessionnels compulsifs de même que ceux d'adaptation, d'anxiété sociale, dissociatifs, somatoformes et névrotiques (Guillemette 2016; Bleau, 2015).

En 2020-2021, environ 29 500 Lanaudois.es vivent avec des troubles anxio-dépressifs, ce qui représente près de 60 % de l'ensemble des troubles mentaux de la région. La prévalence ajustée des troubles anxio-dépressifs est de 5,9 % dans Lanaudière-Nord (n = 12 980) et de 5,7 % dans Lanaudière-Sud (n = 16 525) (données non présentées).

La prévalence des troubles anxio-dépressifs tend à augmenter depuis 2017-2018 dans la région et dans l'ensemble du Québec. Néanmoins, au cours des cinq dernières années, la prévalence dans Lanaudière est demeurée inférieure à celle du reste de la province.

Prévalence des troubles anxio-dépressifs pour la population d'un an et plus, Lanaudière et le Québec, 2016-2017 à 2020-2021 (Nombre et prévalence ajustée pour 100 personnes)



(+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année précédente, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 à 2020-2021.
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

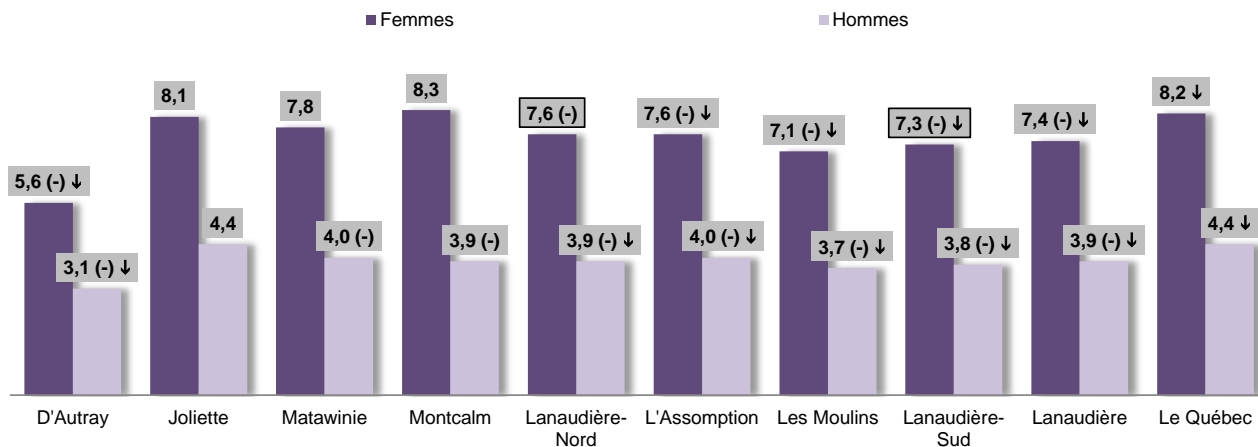
Une baisse de la prévalence des troubles anxio-dépressifs qui n'est pas généralisée

Dans Lanaudière, entre 2016-2017 et 2020-2021, la prévalence des troubles anxio-dépressifs a diminué chez les femmes et chez les hommes. Toutefois, ce ne sont pas tous les territoires de la région qui ont enregistré une baisse. Effectivement, la prévalence dans les MRC de Joliette, de Matawinie et de Montcalm n'a diminué ni chez les Lanaudoises ni chez les Lanaudois.

Prévalence plus élevée chez les Lanaudoises

En 2020-2021, parmi les 29 500 Lanaudois.es vivant avec des troubles anxio-dépressifs, environ 19 410 (66 %) sont des femmes. Tout comme pour l'ensemble des troubles mentaux, la prévalence des troubles anxio-dépressifs est plus élevée chez les femmes que chez les hommes sur tout le territoire de la région.

Prévalence des troubles anxio-dépressifs pour la population d'un an et plus selon le sexe, territoires de MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2020-2021 (Prévalence brute pour 100 personnes)



■ Femmes ■ Hommes
 () () Différence significative entre les sexes, pour un même territoire, au seuil de 1%.
 () () Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même sexe, au seuil de 1%
 (+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année 2016-2017, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 et 2020-2021.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

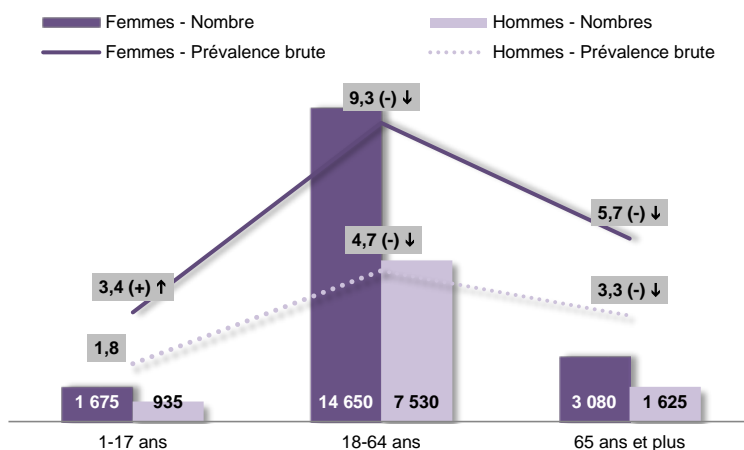
⁴ Les codes de la CIM-10 utilisés pour identifier les diagnostics de troubles anxio-dépressifs sont : F30-F48 et F68.

Ce ne sont également pas tous les groupes d'âge qui ont enregistré une baisse de la prévalence des troubles anxio-dépressifs dans les cinq dernières années.

Augmentation chez les filles

Bien que la prévalence des troubles anxio-dépressifs soit à son plus bas chez les jeunes, il est important de mentionner qu'elle a augmenté depuis 2016-2017 chez les filles âgées entre 1 et 17 ans. D'ailleurs, c'est le seul groupe d'âge pour lequel il y a eu une augmentation de la prévalence des troubles anxio-dépressifs dans les cinq dernières années. Les filles sont également les seules à avoir une prévalence plus élevée que le reste du Québec. Quant aux garçons du même âge, la prévalence est demeurée stable et ne diffère pas de celle du reste de la province. Pour tous les autres groupes d'âge, autant chez les femmes que chez les hommes, la prévalence a diminué et est inférieure à celle du reste du Québec.

Prévalence des troubles anxio-dépressifs pour la population d'un an et plus selon le sexe, Lanaudière, 2020-2021 (Nombre et prévalence ajustée pour 100 personnes)



■ Différence significative entre les sexes, pour un même groupe d'âge, au seuil de 1 %.
 (+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année 2016-2017, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 et 2020-2021.
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

Prévalence selon le territoire

Trois constats mentionnés pour l'ensemble des troubles mentaux ressortent également pour les troubles anxio-dépressifs, soit :

- la MRC de D'Autray est le seul territoire à avoir une prévalence inférieure au reste du Québec pour tous les groupes d'âge;
- la MRC de Joliette a une prévalence plus élevée que le reste de la province chez les 18-64 ans, ce qui n'est pas observé dans les autres MRC;
- la prévalence des troubles anxio-dépressifs chez les 1-17 ans est supérieure à celle du reste de la province dans Lanaudière-Sud et les MRC de Montcalm et de L'Assomption.

À l'exception des 18-64 ans pour qui la prévalence des troubles anxio-dépressifs est supérieure dans le nord de la région, il n'y a pas de différence entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud.

Prévalence des troubles anxio-dépressifs pour la population d'un an et plus selon le groupe d'âge, territoires de MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec, 2020-2021 (Nombre et prévalence brute pour 100 personnes)

	1-17 ans			18-64 ans			65 ans et plus		
	N	Prévalence brute		N	Prévalence brute		N	Prévalence brute	
D'Autray	145	1,9	-	1 450	5,5	- ↓	310	3,1	- ↓
Joliette	305	2,5		3 230	8,0	+	890	4,9	- ↓
Matawinie	205	2,6		2 265	7,2		680	4,7	-
Montcalm	335	2,8	+	2 770	7,5		385	4,2	-
Lanaudière-Nord	990	2,5		9 720	7,2	- ↓	2 265	4,4	- ↓
L'Assomption	750	2,9	+	5 390	7,0	- ↓	1 280	5,1	- ↓
Les Moulins	875	2,4		7 075	6,8	- ↓	1 160	4,4	- ↓
Lanaudière-Sud	1 625	2,6	+	12 460	6,9	- ↓	2 440	4,7	- ↓
Lanaudière	2 615	2,6	+	22 180	7,0	- ↓	4 705	4,6	- ↓
Le Québec	35 880	2,4	↑	389 410	7,6	↓	104 385	6,0	↓

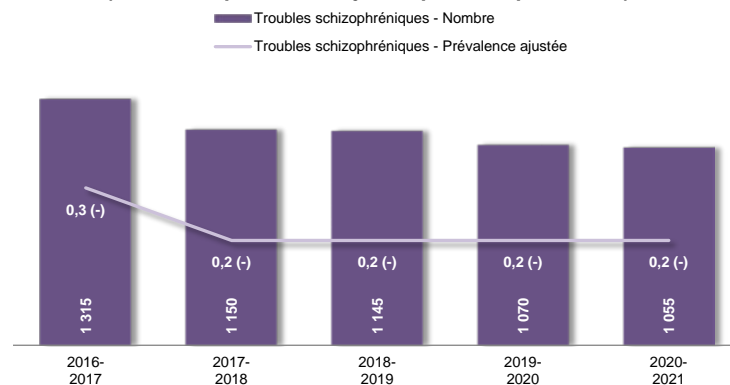
Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.
 □ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, pour un même groupe d'âge, au seuil de 1 %.
 (+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année 2016-2017, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 et 2020-2021.
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

Prévalence des troubles schizophréniques

« La schizophrénie⁵ se caractérise par des troubles importants de la perception de la réalité et par des altérations du comportement liées », notamment, à une sensation d'influence, de contrôle ou de passivité, et à une désorganisation de la pensée (Organisation mondiale de la santé, 2022b). Les diagnostics inclus dans la CIM-10 sont, notamment, la schizophrénie paranoïde et catatonique, le trouble psychotique aigu d'allure schizophrénique, de même que les troubles schizo-affectifs.

En 2020-2021, près de 1 060 Lanaudois.es vivent avec des troubles schizophréniques, ce qui représente 0,2 % de la population. Près des deux tiers sont des hommes (données non présentées). La prévalence des troubles schizophréniques est demeurée stable dans la région au cours des cinq dernières années. Elle est également restée inférieure à celle du reste de la province tout au long de cette période.

Prévalence des troubles schizophréniques pour la population d'un an et plus, Lanaudière, 2016-2017 à 2020-2021 (Nombre et prévalence ajustée pour 100 personnes)



(+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année précédente, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 à 2020-2021.
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

En 2020-2021, la prévalence des troubles schizophréniques varie entre 0,1 et 0,3 % selon le territoire. La prévalence dans la MRC de Joliette est la seule à être supérieure à celle du reste du Québec. Lanaudière-Nord a une prévalence des troubles schizophréniques supérieure à celle de Lanaudière-Sud.

Prévalence des troubles schizophréniques pour la population d'un an et plus, territoires de MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec 2020-2021 (Nombre et prévalence brute pour 100 personnes)

	Troubles schizophréniques		
	N	Prévalence brute	
D'Autray	115	0,3	
Joliette	225	0,3	+
Matawinie	155	0,3	
Montcalm	95	0,2	-
Lanaudière-Nord	590	0,3	↓
L'Assomption	240	0,2	- ↓
Les Moulins	220	0,1	-
Lanaudière-Sud	470	0,2	- ↓
Lanaudière	1 055	0,2	- ↓
Le Québec	23 290	0,3	↓

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.
 □ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, au seuil de 1 %.
 (+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année 2016-2017, au seuil de 1 %.
 Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 et 2020-2021.
 Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

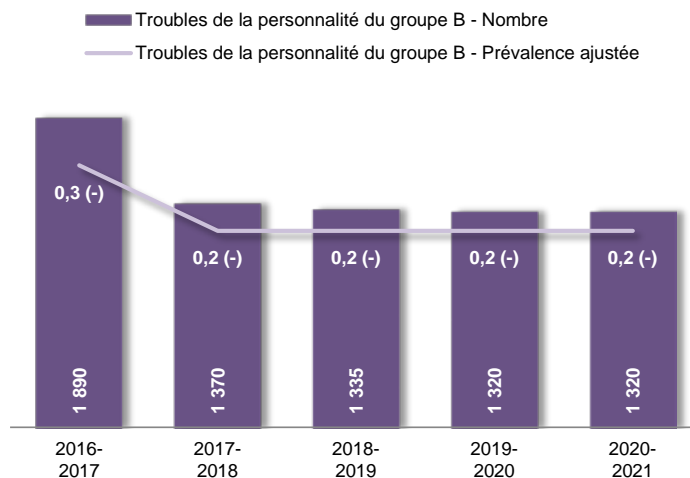
⁵ Les codes de la CIM-10 utilisés pour identifier les diagnostics de troubles schizophréniques sont : F20, F21, F23.2 et F25.

Prévalence des troubles de la personnalité du groupe B

Les troubles de la personnalité sont divisés en trois catégories. Les troubles de la personnalité du groupe C comprennent les troubles évitant, obsessionnel-compulsif et dépendant (Villeneuve, 2015). Le groupe A regroupe les troubles de la personnalité schizoïde, schizotypique et paranoïde (Villeneuve, 2015). Dans le SISMACQ, seulement les données des troubles de la personnalité du groupe B⁶ sont disponibles. Ils correspondent, entre autres, aux troubles histrionique, narcissique, antisocial et limite (Statistique Canada, 2015; Villeneuve, 2015).

En 2020-2021, environ 1 320 Lanaudois.es vivent avec des troubles de la personnalité du groupe B, ce qui représente 0,3 % de la population. Trois Lanaudois.es sur cinq ayant des troubles de la personnalité du groupe B sont des femmes (données non présentées).

Prévalence des troubles de la personnalité du groupe B pour la population d'un an et plus, Lanaudière, 2016-2017 à 2020-2021 (Nombre et prévalence ajustée pour 100 personnes)



(+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec, au seuil de 1 %.
 (↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année précédente, au seuil de 1 %.

Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 à 2020-2021.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

En 2020-2021, la prévalence des troubles de la personnalité du groupe B varie entre 0,2 et 0,4 % dans la région. La prévalence de Lanaudière-Nord et des MRC de Joliette et de Matawinie est supérieure à celle du reste de la province. À l'inverse, la prévalence dans Lanaudière-Sud et dans les MRC de L'Assomption et des Moulins y est inférieure. Lanaudière-Nord a également une prévalence des troubles de la personnalité du groupe B supérieure à celle de Lanaudière-Sud.

Prévalence des troubles de la personnalité du groupe B pour la population d'un an et plus, territoires de MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec 2020-2021 (Nombre et prévalence brute pour 100 personnes)

	Troubles de la personnalité du groupe B		
	N	Prévalence brute (%)	
D'Autray	135	0,3	↓
Joliette	260	0,4	+ ↓
Matawinie	235	0,4	+
Montcalm	170	0,3	
Lanaudière-Nord	800	0,4	+ ↓
L'Assomption	240	0,2	- ↓
Les Moulins	275	0,2	-
Lanaudière-Sud	525	0,2	- ↓
Lanaudière	1 320	0,3	↓
Le Québec	22 295	0,3	↓

Note : Les totaux peuvent être différents de la somme de leurs parties en raison des arrondis.

□ Différence significative entre Lanaudière-Nord et Lanaudière-Sud, au seuil de 1 %.

(+) (-) Valeur significativement différente de celle du reste du Québec au seuil de 1 %.

(↓) (↑) Valeur significativement différente par rapport à l'année 2016-2017, au seuil de 1 %.

Source : INSPQ, SISMACQ, 2016-2017 et 2020-2021.

Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.

⁶ Les codes de la CIM-10 utilisés pour identifier les diagnostics de troubles de la personnalité du groupe B sont : F07.0, F34.0, F34.1, F48.8, F60.2, F60.3, F60.4, F60.6, F60.8, F60.9, F61, F62.0, F62.1, F62.8, F62.9, F68.1 et F69.

Faits saillants

Dans Lanaudière, en 2020-2021, environ 50 560 personnes vivent avec des troubles mentaux, soit près de 10 % de la population de la région. Ce sont 5,8 % de la population lanaudoise qui est affectée par des troubles anxio-dépressifs, 0,3 % par des troubles de la personnalité du groupe B et 0,2 % par des troubles schizophréniques.

- la prévalence des troubles mentaux tend à augmenter dans Lanaudière-Sud depuis 2017-2018;
- la prévalence des troubles mentaux est plus élevée dans le nord que dans le sud de la région;
- la prévalence des troubles mentaux est plus élevée chez les femmes que chez les hommes;
- la prévalence des troubles mentaux est plus élevée chez les garçons âgés entre 1 et 17 ans par rapport aux filles du même âge. Le constat inverse est observé dès 18 ans;
- la prévalence des troubles anxio-dépressifs tend à augmenter dans la région depuis 2017-2018;
- entre 2016-2017 et 2020-2021, la prévalence des troubles anxio-dépressifs a augmenté chez les filles âgées entre 1 et 17 ans.



Discussion

Certains troubles mentaux peuvent affecter davantage les femmes que les hommes (et vice-versa), ou encore certains peuvent se manifester dans un groupe d'âge plus qu'un autre (Gouvernement du Canada, 2022). Par exemple, dans Lanaudière, il a été souligné que les garçons âgés entre 1 et 17 ans sont proportionnellement plus nombreux que les filles du même âge à vivre avec des troubles mentaux, alors que le constat inverse est observé dès 18 ans.

Un rapport de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a démontré que l'espérance de vie à un an des personnes atteintes d'un trouble mental est moindre par rapport à la population générale⁷. Pour la période 2005-2010, l'espérance de vie des hommes vivant avec un trouble mental est plus faible de huit ans comparativement à celle de l'ensemble des hommes de la province (la différence est de cinq ans pour les femmes) (Lesage et Émond, 2012). Cet écart est de quatre ans pour les hommes ayant un trouble anxio-dépressif (il n'y a pas de différence significative pour les femmes) et de 12 ans pour ceux atteints de troubles schizophréniques (la différence est de neuf ans pour les femmes) (Lesage et Émond, 2012).

« L'accès à des services, le soutien des proches et la possibilité de faire partie de la communauté influencent beaucoup la façon dont les gens vivent avec une maladie mentale » (Association canadienne pour la santé mentale, 2022). Ce serait d'ailleurs moins de la moitié des personnes affectées par un trouble mental qui consulteraient un professionnel (Gouvernement du Québec, 2022). Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2017-2018, 15 200 Lanaudois et 33 900 Lanaudoises âgés de 12 ans et plus ont consulté au cours des 12 derniers mois au moins un professionnel de la santé au sujet de leur santé émotionnelle ou mentale (Statistique Canada, 2022). Ce sont deux fois plus de femmes qui ont consulté au cours de cette période que d'hommes. Puisque la prévalence des troubles mentaux est basée sur le diagnostic, cela peut, en partie, expliquer pourquoi la prévalence chez les Lanaudoises est plus élevée que celle des Lanaudois. Le psychologue Fernand Marcoux a mentionné, lors d'une entrevue à Radio-Canada Ohdio, qu'au début de sa carrière, il y a environ 20 ans, le ratio hommes/femmes qu'il voyait dans son cabinet était d'un pour dix (Radio-Canada, 2019). Maintenant, en 2019, ce ratio tourne plutôt autour de deux pour trois (Radio-Canada, 2019). Les hommes demeureraient toutefois moins susceptibles que les femmes de reconnaître qu'ils sont malades, d'en parler et de demander de l'aide ou des traitements (Commission de la santé mentale du Canada, 2022a). « La socialisation masculine plus traditionnelle peut rendre difficile la demande d'aide chez « ces derniers » et lorsqu'elle est faite, c'est souvent en dernier recours ou en situation de crise (Lavallée, 2017; Commission de la santé mentale du Canada, 2022b). [...] La normalisation de la demande d'aide, la déconstruction des stéréotypes de genre et la lutte contre la stigmatisation de la santé mentale doit porter une attention particulière aux garçons et aux hommes et leurs sous-groupes vulnérables » (Lamoureux Théorêt, Condo et Masse, 2022). Si la prévalence des troubles mentaux est plus élevée chez les garçons âgés entre 1 et 17 ans, c'est possiblement parce que dans cette tranche d'âge, ce sont leur mère qui les amène à consulter.

⁷ « La surmortalité globale et la surmortalité stratifiée selon les principales causes de mortalité des personnes atteintes de troubles mentaux ont été calculées à l'aide de rapports de taux de mortalité ajustés pour l'âge et sont présentées selon le statut de la personne, qu'elle soit atteinte, ou non, d'un trouble mental » (Lesage et Émond, 2012, p.3)

Tel que mentionné précédemment, en raison du contexte de la pandémie de COVID-19, il se pourrait que la prévalence des troubles mentaux soit sous-estimée. Les Lanaudois.es consultaient peut-être moins pendant cette période et plusieurs professionnels de la santé ont été délestés à d'autres tâches. En date du 2 avril 2022, ce sont un peu plus de 19 000 Québécois.es qui attendent un suivi en santé mentale dans le réseau public (Rémillard, 2022)

L'analyse régulière de l'évolution des troubles mentaux est indispensable afin de soutenir la planification d'interventions dans la communauté. Dans les cinq dernières années, la prévalence des troubles anxio-dépressifs a augmenté chez les jeunes de la région. De nombreuses actions sont d'ailleurs déployées à l'échelle provinciale et régionale afin de soutenir ces derniers dans les milieux scolaires.

Actions mises en place chez les jeunes

L'approche École en santé permet notamment la planification et le développement d'actions de promotion et de prévention en santé mentale chez les élèves, et ce, du préscolaire au secondaire (Ministère de l'Éducation et Ministère de l'Éducation supérieure, 2022). L'approche mise sur le développement de compétences personnelles et sociales, telles que la connaissance de soi, la gestion des émotions et du stress, la gestion des influences sociales et la demande d'aide (Gouvernement du Québec, 2022). Dans le Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026, il est aussi mentionné l'importance de favoriser le déploiement du Programme HORS-PISTE qui vise la prévention des troubles anxieux et autres troubles d'adaptation chez les élèves du préscolaire au postsecondaire (Université de Sherbrooke, 2022). Des intervenants de la Direction de santé publique (DSPublique) de Lanaudière sont spécialement dédiés au déploiement de ce programme dans les écoles primaires et secondaires de la région. Des interventions en santé mentale positive auprès des jeunes adultes des centres de formation professionnelle et des centres de formation générale des adultes sont également déployées.

Extrait tiré de : LAMOUREUX THÉORËT, Marjolaine, Natacha CONDO (coll.) et Jonathan MASSE (coll.). *Traumatismes intentionnels dans Lanaudière : Évolution au cours des onze dernières années*, Joliette, Centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, août 2022, 20 pages.



Références

- ASSOCIATION CANADIENNE POUR LA SANTÉ MENTALE. *Les maladies mentales*, 2022, site Web : <https://acsmmontreal.qc.ca/documents/les-maladies-mentales>
- BLEAU, Pierre. 2015. *Comprendre les troubles anxio-dépressifs*. [Présentation : La surveillance des troubles mentaux à partir des données du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ)]. Institut national de santé publique du Québec et Bureau d'information et d'études en santé des populations, 2015, site Web : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/biesp/troubles-mentaux/bloc1-comprendre-maladie-dr-bleau.pdf>
- COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. *Santé mentale et prévention du suicide chez les hommes. Synthèse des données*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 2022b, 62 pages.
- COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA. *Top 10 des ressources sur la santé mentale des hommes*, 2022a, site Web : <https://commissionsantementale.ca/billets-de-blogue/51474-top-10-des-ressources-sur-la-sante-mentale-des-hommes/>
- GOVERNEMENT DU CANADA. *Maladie mentale*, 2022. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies-chroniques/maladie-mentale.html>
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. *À propos des troubles mentaux*, 2022, site Web : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-mentale/informer-sur-troubles-mentaux/troubles-mentaux/a-propos-troubles-mentaux#:~:text=Le%20trouble%20mental%20est%20unlui%20entraîne%20de%20la%20d%C3%A9tresse>
- GUILLEMETTE, André. *Surveillance des troubles mentaux dans Lanaudière. Prévalence et utilisation des services de santé mentale en 2013-2014*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, mai 2016, 32 pages.
- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Prévalence des troubles mentaux pour la population d'un an et plus*, Québec, INSPQ, Portail de l'Infocentre de santé publique du Québec, 2020, 5 pages.
- LAMOUREUX THÉORÊT, Marjolaine, Natacha CONDO (coll.) et Jonathan MASSE (coll.). *Traumatismes intentionnels dans Lanaudière : Évolution au cours des onze dernières années*, Joliette, Centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, octobre 2022, 20 pages.
- LAVALLÉE, Michel. Plan d'action ministériel : *Santé et bien-être des hommes 2017-2022*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2017, 40 pages.
- LESAGE, Alain et Valérie ÉMOND. *Surveillance des troubles mentaux au Québec : prévalence, mortalité et profil d'utilisation des services*, Québec, Institut national de santé publique, 2012, 16 pages.
- ORGANISATION MENTALE DE LA SANTÉ. *Schizophrénie*, 2022b, site Web : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/schizophrenia>
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Mental disorders*, 2022a, site Web : <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/mental-disorders>
- RADIO-CANADA. *Psychothérapie : Pourquoi les hommes consultent moins que les femmes?* 2019, site Web : <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/boreale-138/segments/entrevue/121825/sante-mentale-homme-consultation-aide-psychologique>
- RÉMILLARD, DAVID. *Santé mentale : 100 M\$ plus tard, les listes d'attente toujours dans le rouge*, ICI Radio-Canada, 2022, site Web : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1875096/sante-mentale-enveloppe-100-millions-liste-attente-prive>
- SERVICE DE SURVEILLANCE, RECHERCHE ET ÉVALUATION. *SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA) - statistiques régionales : Santé mentale et psychosociale*, mise à jour juin 2022, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2022.
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE ET DES PSYCHOSES APPARENTÉES. *Qu'est-ce que la schizophrénie*, 2022, site Web : <https://www.schizophrenie.qc.ca/fr/schizophrenie>
- STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2017-2018*, FMGD. Rapport de l'Infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 21 juin 2022.
- STATISTIQUE CANADA, *Section F - Troubles de la personnalité*, 2015, site Web : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-619-m/2012004/sections/sectionf-fra.htm>
- VILLENEUVE, Évans. *Les Troubles de la personnalité. Journée de formation INSPQ*. [Présentation : La surveillance des troubles mentaux à partir des données du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ)]. Institut national de santé publique du Québec et Bureau d'information et d'études en santé des populations, 2015, site Web : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/biesp/troubles-mentaux/bloc4-comprendre-maladie-dr-villeneuve.pdf>

Analyse et rédaction

Marjolaine Lamoureux Théorêt

Traitement des données et conception des figures

Geneviève Marquis

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux, chef de l'administration des programmes

Relecture

Service de surveillance, recherche et évaluation

Patrick Bellehumeur

Élizabeth Cadieux

Élizabeth Lavallée

Geneviève Marquis

Émilie Nantel

Carole Ralijaona

Service de promotion et prévention, Équipe Milieux favorables à la santé et développement des individus

Natacha Condo, coordonnatrice interprofessionnelle, dossier Santé mentale adulte et prévention du suicide

Service de protection en maladies infectieuses

Mariane Pâquet, médecin spécialiste en santé publique

Direction de la santé publique

Renée Dufour, conseillère-cadre

Lynda Thibault, directrice

Mise en page

Lise Trudel

Ce document peut être téléchargé sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous Documentation/Santé publique/Santé mentale et psychosociale.

Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

LAMOUREUX THÉORÊT, Marjolaine, *Prévalence des troubles mentaux dans Lanaudière de 2016-2017 à 2020-2021*, Joliette, Centre intégré de santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2022, 14 pages.

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN : 978-2-550-93074-7 (en ligne)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière*

Québec 